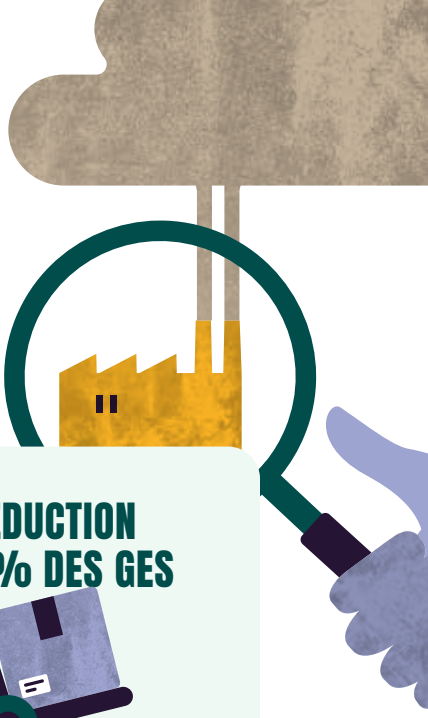
LES DRAPEAUX ROUGES À SURVEILLER

Un aide-mémoire pour mieux identifier les signes d'écoblanchiment





Termes creux ou vagues / manque de preuve

Créent une impression d'écoresponsabilité sans s'appuyer sur aucune définition légitime ni donnée vérifiable.



Labels illégitimes

Une étiquette créée par l'entreprise elle-même et qui n'est soumise à aucune norme ou vérification externe.



Statistiques sans contexte

Sans point de comparaison, un chiffre précis peut être une illusion de transparence.



Comparaisons douteuses

Être le plus efficace parmi les gros pollueurs ne rend pas le véhicule plus « écologique ».



Imagerie distrayante / pas pertinente

Couleurs et images qui renvoient à la nature quand ce n'est pas relié.



Information partielle

Afficher « 100 % recyclable » pour un bouchon qui ne constitue que 5 % de la bouteille.

Le Centre québécois du droit de l'environnement a reçu du financement en vertu de l'Initiative canadienne de protection des consommateurs d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada. Les opinions exprimées dans ce rapport ne sont pas nécessairement celles d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada ou du gouvernement du Canada.

Financé par le gouvernement du Canada | Canada

CQDE